

Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**
 Audience : **794000**
 Sujet du média :
Actualités-Infos Générales



Edition : **04 février 2022 P.26**
 Journalistes : -
 Nombre de mots : **232**

p. 1/1

CALUIRE-ET-CUIRE

Les bâtiments municipaux pourront être raccordés au Réseau de chaleur urbain

Le Réseau de chaleur urbain du Plateau Nord est géré par [Engie Solutions](#), par délégation de service public de la Métropole, pour une durée de vingt ans depuis janvier 2020. Le contrat regroupe les réseaux existants de Rillieux-la-Pape, Sathonay-Camp, Fontaines-sur-Saône, ainsi que les extensions en cours et à venir sur Caluire et, dès septembre 2023, l'hôpital de la Croix-Rousse. Total : 249 points de livraison et 25 500 logements.

Réduire les consommations d'énergie

Le passage du réseau sur le territoire municipal pose la question du raccordement des installations de chauffage des bâtiments communaux. Il pourrait permet-

tre, pour certaines installations caluirardes de ne plus dépendre, comme actuellement, de la seule ressource gaz naturel. Les fluctuations du cours du gaz et ses hausses récentes incitent en effet à la prudence. Or le chauffage urbain fait partie du principe de « mixité énergétique », issu à 90 % d'énergies renouvelables et de récupération de biomasse, en lien avec l'unité de traitement et de valorisation énergétique (ou incinérateur) des ordures ménagères de Rillieux. Il permettrait de réduire les consommations d'énergie, aléger le coût de maintenance et éviter l'émission de plusieurs tonnes de CO₂ chaque année.

Le conseil municipal a approuvé une autorisation de principe de ces raccordements.

